



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME  
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

<u>Type de réunion</u>	Conseil Fédéral
<u>Date</u>	14/01/2021
<u>Début</u>	17h30
<u>Fin</u>	19h40
<u>Diffusion</u>	Présidents des clubs
<u>Prochaine réunion</u>	non définie
<u>Rédacteur</u>	Peter MEUEL

Membres	Présent	Absent	Observations
Mme Cécile GILROY	x		
M. Dany VICENTE	x		
M. Peter MEUEL	x		
M. Moana KERVELLA	x		
Mme Aurore MARQUIS	x		
Mme Évelyne RAMOND	x		
Mme Véronique BOYER	x		
Mme Stéphanie SANQUER	x		
Mme Hélène LALLEMANT			procuration à M. Dany VICENTE
M. Guy RAMOND	x		
M. Olivier AGUSSAN	x		
M. Thierry GARDON		x	
M. Thierry GENTILLY	x		
M. Apolosi FOLIAKI		x	
M. Laurent HERNU	x		
M. Tumatai DAUPHIN	x		

# Ordre du jour

<b>Ouverture</b>	3
<b>Approbation du PV du CF du 17 septembre 2020</b>	3
Décision 2021-001: Le PV du CF du 17 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.	3
<b>Présentation du nouveau Directeur Technique</b>	3
<b>Bilans de gestion du CF pour 2019 et 2020.</b>	3
<b>Bilan financier 2020</b>	3
Décision 2021-002: Le bilan financier 2020 est adopté à l'unanimité.	4
<b>Budget</b>	4
Décision 2021-003: Le budget 2021 est adopté à l'unanimité.	4
<b>Gestion de l'AFS</b>	4
Décision 2021-004: La gratuité à l'ensemble des prestations AFS pour les membres du Conseil Fédéral ainsi que pour les Présidents des Clubs de la FAPF est adoptée à l'unanimité.	5
<b>Questions diverses</b>	5
Prime pour les frais de déplacement pour les cadres techniques	5
Décision 2021-005: La prime mensuelle de 8000 FCFP brut au titre des frais de transport pour chaque employé de la FAPF est adoptée à l'unanimité.	5
<b>Entretien des sautoirs en longueur</b>	5
<b>Clôture</b>	6

## Ouverture

À 17h30, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

## Approbation du PV du CF du 17 septembre 2020

Le PV est lu par le Secrétaire Général (SG). La PR demande s'il y a des remarques particulières. Aucune remarque n'est formulée. La PR soumet l'approbation du PV au vote du CF.

---

**Décision 2021-001: Le PV du CF du 17 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.**

---

## Présentation du nouveau Directeur Technique

La PR présente M. Laurent HERNU, Directeur Technique (DT), de la FAPF depuis le 1er janvier 2021 et lui cède la parole.

M. HERNU remercie le CF pour avoir accepté sa candidature. Il est très motivé et bien qu'étant en phase d'observation, des actions concrètes ont déjà été mises en place pour faciliter les activités de la FAPF.

## Bilans de gestion du CF pour 2019 et 2020.

Le SG présente succinctement les deux bilans de gestion qui seront présentés à l'Assemblée Générale (AG) du 05 février 2021.

Après le parcours des deux bilans, le SG invite le CF à formuler ses remarques.

Concernant la section «Compétitions», Mme SANQUER propose d'ajouter le nombre de participants par catégorie pour chaque compétition. Le point est retenu et sera appliqué à partir du prochain bilan.

Concernant les actions réalisés en 2020, Mme SANQUER s'étonne de ne pas voir figurer la convention entre la FAPF et la DGEE pour la réalisation de vidéos d'entraînement physiques durant le 1er confinement. Le SG reconnaît un oubli, qui sera corrigé d'ici à la prochaine AG.

## Bilan financier 2020

M. Moana KERVILLA, Trésorier (TR) de la FAPF, présente le bilan financier 2020. Ce bilan doit être préalablement validé par le CF pour pouvoir être présenté à l'AG.

Il rappelle que sur les 3 documents qu'il va présenter, le premier, nommé «Encaissements/Décaissements» n'est pas une obligation mais simplement un usage pour faciliter les demandes de subventions auprès des autorités administratives qui sont habituées à cette mise en forme.

Le point important du bilan financier est la créance de sept cent soixante seize mille onze (776 011) francs CFP. Cette somme est due par l'IJSPF et bien que le dossier soit en passe d'être résolu, il n'est pas encore réglé.

Le TR détaille les documents «Encaissements/Décaissements», et conjointement les documents «Bilan financier 2020» et «Annexe des comptes 2020».

Pour les «Encaissement / Décaissements», les recettes s'élèvent à trente-quatre million huit cent soixante-et-onze mille trois cent soixante-sept (34 871 367) FCFP dont quinze millions cent cinquante-huit mille neuf cent quatre-vingt-seize (15 158 996) FCFP. en solde créditeur en banque au 31/12/19. Les dépenses se montent à dix-huit millions soixante mille neuf cent un (18 060 901) FCFP.

Le solde en banque au 31/12/20 est de seize millions huit cent dix mille quatre cent soixante-six (16 810 466) FCFP.

Pour le «Bilan financier», l'actif égale le passif pour un montant de dix-neuf millions neuf cent huit mille deux cent soixante-quatorze (19 908 274) FCFP. Le résultat est positif à sept cent treize mille trois cent cinquante deux (713 352) FCFP.

Le CF pose des questions sur des points spécifiques. Chaque question trouve réponse auprès du TR.

Aucune remarque n'étant formulée, la PR soumet l'approbation du bilan financier 2020 au vote du CF.

---

**Décision 2021-002: Le bilan financier 2020 est adopté à l'unanimité.**

---

## Budget

Le TR enchaîne sur le budget 2021 qui sera également présenté lors de l'AG du 05 février 2021. Il explique que ce budget a été conçu sur la base du bilan de l'année 2020. Il détaille chaque ligne du budget et répond à toutes les questions du CF.

Au total, le budget prévisionnel s'élève à cinquante-deux millions neuf cent soixante-six mille neuf cent vingt-trois (52 966 923) FCFP dont douze millions neuf cent mille (12 900 000) FCFP qui viendrait de subventions de fonctionnement du Pays et quatre millions (4 000 000) pour des subvention d'investissement, toujours du Pays.

Aucune remarque n'étant formulée, la PR soumet l'approbation du bilan financier 2020 au vote du CF.

---

**Décision 2021-003: Le budget 2021 est adopté à l'unanimité.**

---

## Gestion de l'AFS

Le DT évoque les derniers jours durant lesquels il a reçu, accompagné de la PR ou de M. Tumatai DAUPHIN tous les prestataires, sauf deux, de la branche «Athlé Forme Santé» (AFS) de la FAPF.

Les principales critiques remontées sont la difficulté de gestion pour les prestataires vis-à-vis des participants utilisant la formule «carnet de 10 séances» ainsi que l'inconfort à devoir encaisser les paiements des formules AFS.

Le DT présente un prototype de carte physique permettant de suivre facilement l'utilisation du carnet par chaque prestataire AFS.

Sur les autres points, une mise à jour de la gestion de l'AFS sera prochainement proposée.

Sur l'AFS, la PR informe le CF d'une proposition de la part du BF. Afin de faire la promotion de l'AFS mais aussi en guise de remerciements, le BF propose que la FAPF offre un accès gratuit à toutes les séances d'AFS aux membres du Conseil Fédéral ainsi qu'à tous les Présidents de Clubs affiliés à la FAPF.

La proposition est positivement accueillie. Aucune remarque n'étant formulée, la PR soumet l'approbation de cette proposition au vote du CF.

---

**Décision 2021-004: La gratuité à l'ensemble des prestations AFS pour les membres du Conseil Fédéral ainsi que pour les Présidents des Clubs de la FAPF est adoptée à l'unanimité.**

---

## Questions diverses

### **Prime pour les frais de déplacement pour les cadres techniques**

Le TR évoque le fonctionnement actuel concernant la prise en charge des frais de transport des employés de la FAPF. Il s'agit d'un remboursement sur la base de présentations de factures.

Ce système a l'inconvénient de demander un suivi relativement lourd et peu utile car les frais constatés sont très régulièrement entre 6 000 et 6 500 FCFP mensuels.

Il est donc proposé de mettre en place dès le mois de janvier 2021 une prime mensuelle de 8 000 FCFP brut au titre des frais de transports.

La proposition est positivement accueillie. Aucune remarque n'étant formulée, la PR soumet l'approbation de cette proposition au vote du CF.

---

**Décision 2021-005: La prime mensuelle de 8000 FCFP brut au titre des frais de transport pour chaque employé de la FAPF est adoptée à l'unanimité.**

---

## Entretien des sautoirs en longueur

M. VICENTE fait remarquer que les bacs des sautoirs de longueur sont dans un état déplorable et qu'il devient urgent de faire un rappel à l'IJSPF concernant leurs entretiens.

La PR répond qu'il sera fait un courrier officiel dans les plus brefs délais.

Concernant l'IJSPF, la PR rajoute que lors de la réunion du 12 janvier 2021 entre la FAPF et l'IJSPF, le sujet du gardien ayant eu des mots grossiers envers de jeunes athlètes a été évoqué.

L'agent devrait être recadré. Mme BOYER informe que cela n'a pas dû être fait le jour même car dans l'après-midi, l'agent en question avait encore invectiver des athlètes.

## Clôture

À 19h40, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et les invite à partager la galette des rois.

La présidente

Cécile GILROY



Rédacteur du CR du CF,  
Secrétaire Général

Peter MEUEL

A blue ink signature, likely of Peter Meuel, consisting of several loops and a long horizontal stroke.